



**Appel à candidature**  
*Chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés*

**Catégorie :** Catégorie A (cadre)

**Classement du poste :** A1

**Nature de l'emploi :** Emploi ouvert uniquement aux contractuels

**Nature du contrat :** projet – 2 ans

**Domaines / Métier :** Environnement

**Niveau d'études / Diplôme :** Niveau 7 : Master 2 / Diplômes équivalents

**Statut du poste :** Vacant

**Résidence administrative :** Marseille

**Management :** Non

**Principaux interlocuteurs internes :** Poste situé au sein du Service Accueil des publics et mobilisation citoyenne – missions en lien avec le Service Aménagement du territoire, Gestion, Paysage, la mission communication, le service territorial Gestion et Préservation, les gardes moniteurs des secteurs .

**Principaux interlocuteurs externes :** CITEO, Métropole Aix-Marseille Provence (AMP), collectivités locales (Villes de Marseille, Cassis et la Ciotat), propriétaires publics et privés du parc national, réseau associatif local (Team Oxygen, MerTerre, CPIE Côte Provençale, Zéro waste Marseille, Clean My Calanques, Sauvage Méditerranée, 1 déchet par jour...), acteurs économiques locaux, commerçants et professionnels du tourisme.

**Télétravail possible :** Oui

**Temps plein :** Oui

**Date limite de candidature :** 08/01/2026

**Poste à pourvoir le :** 01/03/2026



## **1. Descriptif de l'employeur**

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km<sup>2</sup> et d'un cœur marin de 435 km<sup>2</sup>, ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km<sup>2</sup> et d'une aire marine adjacente de 980 km<sup>2</sup>.

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 4 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

## **2. Descriptif du service**

Service Accueil des publics et mobilisation citoyenne - composé de 7 agents - travaille sur les enjeux de régulation de la fréquentation et d'accueil du public. Son champ d'action concerne l'encadrement des usages et activités en cœur de parc, ainsi que l'éducation à l'environnement et la mobilisation citoyenne pour assurer la préservation durable des patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels.

## **3. Description du poste**

Sa proximité avec la Ville et les volumes de fréquentation que connaît le Parc national des Calanques font de la lutte contre les déchets abandonnés une priorité forte sur le territoire.

En 2021, le Parc national a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les Déchets abandonnés lancé par Citeo, l'Association des Maires de France et l'Office Français de la Biodiversité. Celui-ci a notamment permis d'assurer : la réalisation d'un diagnostic territorial, le déploiement de la campagne écocitoyenne Pirates du plastique et l'animation de la démarche « Commerçants engagés ».

En 2023 un Forum Ouvert, impliquant la mobilisation des acteurs locaux (65 participants : institutionnels, entreprises, associations...) a permis de définir les contours du **Plan de lutte contre les déchets abandonnés dans les Calanques**.

Ce plan vise à prévenir et réduire les quantités de déchets et emballages abandonnées ou qui s'échouent dans les Calanques. Il a été présenté aux élus locaux en décembre 2023. Le parc national et CITEO ont signé une convention de partenariat jusqu'à fin 2025. En 2024 le Parc national a engagé officiellement la mise en œuvre de ce Plan de lutte qui mobilise une pluralité d'acteurs autour de cinq priorités :

- Prévention du geste d'abandon, sensibilisation et mobilisation des publics
- Aménagement et équipement du territoire pour capter les déchets
- Développement de l'écoresponsabilité pour les activités du territoire des Calanques
- Actions de réduction à la source
- Surveillance, alerte, et suivi

Du mois d'octobre 2024 à celui de décembre 2025, le PLDA s'est poursuivi à travers ses 5 axes. Deux axes sont particulièrement développés :

La prévention du geste d'abandon, la sensibilisation et la mobilisation des publics, un axe majeur, avec un travail collaboratif avec les associations ainsi qu'avec des typologies de publics différentes. De bonnes connaissances en biodiversité sont importantes afin de créer davantage de lien entre les déchets et leurs impacts sur les espaces naturels.

Le second axe est celui de l'aménagement et l'équipement du territoire pour capter les déchets, qui s'intègre dans une réflexion globale sur les entrées de Parc avec le service aménagement. La compréhension des enjeux fonciers, les usages et activités sont indispensables pour mettre en place une bonne gestion du territoire, avec des emplacements stratégiques des points de tri, corbeilles de rues, ordures ménagères. La concertation avec les acteurs territoriaux notamment collectivités, propriétaires fonciers et CIQ a régulièrement lieu.

Pour piloter sa mise en œuvre, le Parc national des Calanques recrute un-e chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés de février 2026 à décembre 2028 (3 ans) qui sera placé sous la responsabilité de la Responsable du Pôle accueil des publics et mobilisation citoyenne.

## PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

- Piloter la mise en œuvre du Plan de Lutte contre les déchets abandonnés (PLDA) dans les Calanques,
- Contribuer à l'articuler avec les PLDA des collectivités (Métropole Aix Marseille Provence et Ville de Marseille),

- Animer les instances de pilotage et de gouvernance du PLDA (COPIL PLDA du Parc national des Calanques, évènement annuel, participation inter-PLDA, Cotech associatifs...)
- Animer des actions de sensibilisation à l'environnement auprès de tous types de public (grand public, centres sociaux, universitaires, sportifs, festivaliers, ...),
- Participer au réseau des acteurs liés aux déchets du territoire,
- Assurer le suivi des conventions de financement (tableau de bord, reporting, rédactions des bilans),
- Développer de nouveaux partenariats financiers en lien avec les filières REP (Responsabilité élargie du producteur),
- Mettre en œuvre les actions inscrites dans le PLDA portées par le parc national : lancement des appels à projets, lancement et suivi des marchés...
- Soutenir les actions portées par les partenaires du parc national : préparation et suivi des conventions de partenariat,
- Coordonner les campagnes de communication de prévention des déchets abandonnés en avant saison et en lien avec les partenaires,
- Mettre en place l'évaluation du PLDA : coordonner le suivi des zones témoin, évaluer les résultats des actions mises en place

#### **4. Conditions particulières d'exercice**

Poste basé au siège du parc national / Déplacements dans tout le parc national /

travail ponctuel le week-end

Tickets restaurant / permis B demandé

#### **5. Descriptif du profil recherché**

##### **Savoirs :**

- Formation dans le domaine de l'environnement, du management environnemental, de l'ingénierie des déchets, de l'économie circulaire et de la transition écologique de niveau Master II
- Maîtrise des enjeux du développement de l'économie circulaire et de la lutte contre la pollution plastique
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et leurs compétences en matière de gestion des déchets
- Connaissances des enjeux des espaces naturels et de la biodiversité

##### **Savoir-faire :**

- Maîtrise de la démarche projet
- Capacité à piloter des projets partenariaux et à coordonner
- Aisance relationnelle, qualité d'animateur-trice et pédagogie
- Bonne capacité rédactionnelle, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique
- Rigueur et bonne organisation dans le travail
- Connaissance des procédures de marché public et de suivi financier

**Savoir-être :**

- Aptitude à travailler en équipe en collaboration avec de nombreux partenaires
- Curiosité, ouverture d'esprit, prise d'initiative

*Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discréction professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)*

## MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : [recrutement@calanques-parcnational.fr](mailto:recrutement@calanques-parcnational.fr) en citant en objet du mail : Candidature « **Chef-fe de projet Lutte contre les déchets abandonnés** ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*